

Tribune libre

Groupe de la majorité municipale

Pour Carbonne, un développement harmonieux, maîtrisé, durable et solidaire

Il y a un an, lors de la campagne des élections municipales la liste d'opposition brandissait comme épouvantail le spectre de Carbonne, ville de 10 000 habitants (projections démographiques sans aucun fondement).

La crise financière avec ses répercussions économiques et sociales que personne ne prévoyait est en train de remettre en question le développement de ces dernières années que Carbonne a connu de façon modérée par rapport à d'autres villes voisines (Cazères, Auterive...).

Le ralentissement brutal dans l'extension du parc immobilier, malgré la construction récente de quelques immeubles collectifs prévues depuis 2 à 3 ans, est déjà ressenti à Carbonne comme ailleurs.

Sur le plan des chiffres, Carbonne approche les 5000 habitants (4718 au recensement de janvier 2007). Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire urbaine de Toulouse dont fait partie Carbonne, le Pays du Sud Toulousain a souhaité un développement modéré de la population qui ne serait pas pour Carbonne de plus de 2000 habitants d'ici 2030. La ville de Carbonne a été choisie comme pôle de développement du Pays du Sud Toulousain (80 000 habitants) avec trois autres villes.

Sa situation géographique privilégiée, son environnement naturel, ses équipements rendent notre cité toujours très attractive. Nous ne pourrons éviter les retombées démographiques de Toulouse, métropole en pleine expansion (20 000 habitants nouveaux par an).

Carbonne, pour toutes ces raisons, va continuer à grandir et les élus municipaux ont choisi de ne pas être spectateurs d'une évolution imposée.

Nous avons voulu mieux comprendre l'évolution démographique, économique, sociologique de notre cité pour anticiper et adapter les choix qui engagent notre vie commune sur 10 à 15 ans.

C'est l'objet du Plan local d'Urbanisme (PLU) sur lequel nous travaillons avec vous depuis 4 ans et qui va se clore dans quelques mois.

Quel développement ?

• Un développement harmonieux.

Nous devons conserver le caractère mi rural mi urbain de notre ville, associant pavillons et logements collectifs, privilégiant les espaces verts et les jardins individuels.

Notre PLU exclut les grands ensembles, pas plus de deux étages au centre et un étage en périphérie, favorise les petits lotissements et évite l'éparpillement des constructions nouvelles.

• Un développement maîtrisé.

Notre souci est d'étaler dans le temps les constructions nouvelles par le classement de certaines zones à urbaniser plus tardivement pour nous permettre d'avoir les équipements nécessaires à l'augmentation de la population. Le PLU nous le permet en évitant une trop grande densification grâce au COS (Coefficient d'Occupation des Sols) adapté selon les zones. Un équilibre est également recherché entre les zones agricoles (48% de la surface de la commune), les zones à urbaniser et les nouvelles zones d'activités économiques.

• Un développement durable.

La commune donnera l'exemple dans ses projets et ses réalisations communales par la prise en compte des enjeux de durabilité et des exigences environnementales dans les construc-

tions. Déjà, la zone d'activités Activestre est citée comme exemple dans la région Midi-Pyrénées en matière de savoir-faire précurseur dans le domaine de l'intégration de la qualité environnementale. Nous favoriserons le développement de logements durables et un urbanisme économique, en particulier au niveau des énergies renouvelables.

Une façon de participer au développement durable est de réduire les déplacements en rapprochant habitat et activités économiques pour favoriser l'emploi sur le bassin de vie. Pas de développement sans développement économique.

• Un développement solidaire

Le développement urbain doit permettre à tous de se loger en favorisant une mixité sociale. Notre objectif est la construction de 20 % de logements sociaux répartis sans concentration dans toute la commune. Des jeunes ménages ou des personnes seules ont des difficultés à trouver des loyers abordables. Nous favoriserons la construction de logements à loyers modérés.

Des nouveaux logements seront adaptés aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Le développement solidaire c'est aussi l'accès de tous à un certain nombre d'équipements et de services : écoles, crèches, équipements sportifs, services de proximité, services de santé...

Toutes ces mesures illustrent notre volonté d'assurer à Carbonne un développement harmonieux, maîtrisé, durable et solidaire. Elles sont inscrites dans le prochain PLU et dans le SCOT, sortes de règlements qui garantissent la réalisation pour les années à venir.

Le groupe majoritaire

Groupe de l'opposition municipale



La tribune libre du groupe Carbonne, ma ville ne nous a pas été transmise par ses représentants.